

Les critères de sélection pour les Équipes C et D

Équipe C - Simple

(Pré-Novice – Juvénile)

- Âge de l'athlète;
- Avoir participé aux Championnats «A» ou «B» de la section Québec 2019;
- Pré-Novice moins de 14 ans;
- Juvénile moins de 13 ans;
- Potentiel de développement à long terme dans une des trois disciplines.

Équipe C – Danse

(Novice -Pré-Novice)

- Douze (12) couples dont l'un des partenaires qui aura participé aux Championnats «A» ou «B» de la section Québec 2019.

Équipe C – Couple

(Novice - Pré-Novice – Juvénile - Pré-Juvénile)

- Douze (12) couples qui compétitionneront sur le circuit compétitif 2019-2020

Équipe D – Simple

(Juvénile - Pré-Juvénile et Sans Limites)

- Juvénile moins de 12 ans;
- Pré-Juvénile moins de 11 ans;
- Sans Limites;
- Potentiel de développement à long terme dans l'une des trois disciplines;
- Avoir participé aux Championnats «A» ou «B» de la section Québec 2019.

Équipe D – Danse

(Juvénile - Pré-Juvénile - Sans-Limites)

- Douze (12) couples qui compétitionneront sur le circuit compétitif 2019-2020